

# Synthèse



## Les enjeux de la transformation du marché du travail dans les bassins de vie transfrontaliers

*Autosaisine – Avis adopté en séance plénière du 4 octobre 2023.*

*Le CESER propose une réflexion sur l'encadrement de la flexibilité du travail dans les bassins de vie transfrontaliers.*

### Contexte & constats

Des tendances de fond (mondialisation, numérisation, décarbonation) transforment l'économie et la société. Dans le monde du travail cette mutation se traduit par un leitmotiv : la flexibilité du travail. Qu'on la perçoive comme une menace ou comme une opportunité, la flexibilité est un défi. Dans les bassins de vie transfrontaliers, il est compliqué par la présence d'une frontière. En effet, le marché du travail transfrontalier n'est pas seulement le lieu de rencontre de l'offre et de la demande de travail. C'est aussi un système d'acteurs complexe où s'exprime la construction européenne et où se croisent des cultures différentes.

Dans la continuité de son avis sur les bassins de vie transfrontaliers en 2022, le CESER Grand Est souligne l'importance de prolonger les réflexions sur la transformation du marché du travail au-delà du cadre strictement national. Ce sont les différences qui donnent du sens aux territoires transfrontaliers. L'enjeu spécifique à ces territoires est donc de créer un cadre réglementaire à ces différences, afin que les complémentarités prennent le pas sur les déséquilibres et qu'ainsi chaque côté de la frontière puisse bénéficier de sa situation transfrontalière.

### Cinq axes d'action

#### 1. La veille pour anticiper

Pour être en mesure d'y réagir, voire de les anticiper, il importe de repérer les tendances et les évolutions de fond d'une économie et d'une société en pleine mutation.

Action : Créer un observatoire de la transformation publiant des analyses et des informations de fond.

#### 2. Le dialogue pour comprendre

Pour que les évolutions soient comprises et intégrées dans les processus de changement au sein des entreprises et de la société, il faut sensibiliser et accompagner les entreprises et les salariés.

Action : Mettre en ligne des informations régulièrement actualisées et organiser des manifestations, forums spécialisés et séminaires, aussi bien en présentiel que sous forme numérique (webinaires).

#### 3. La formation pour préparer

Face aux évolutions permanentes, il faut réagir rapidement aux nouveaux besoins en aidant les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences et aptitudes adaptées au monde du travail de demain.

Action : Mettre en place des formations adaptées et offrir des possibilités de financement de formations.

#### 4. La négociation pour (s')adapter

Dans bien des secteurs d'activité, le travailleur se trouve aujourd'hui en position de force face à un employeur. Dès lors, la flexibilité ne peut être imposée, elle doit être négociée et adaptée au cas par cas.

Action : Promouvoir la négociation en communiquant et diffusant les accords et solutions négociés et mis en œuvre dans certaines structures.

#### 5. Le travail en réseau pour échanger

Sujet complexe, multiforme et en évolution constante, la transformation du monde du travail concerne une multitude d'acteurs qui doivent pouvoir collaborer et s'enrichir mutuellement.

Action : Partager les bonnes pratiques et s'appuyer sur les complémentarités respectives en créant une plateforme d'échange et de concertation associant l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi transfrontalier.

## Cinq préconisations

### 1. Créer une agence de la transformation

Sur le modèle de celle du Land de Rhénanie-Palatinat, le CESER préconise **la création d'une agence de la transformation** à l'échelle du Grand Est. Pilotée par le Conseil régional, cette structure devra organiser son action selon les cinq axes d'action évoqués. Essentiellement virtuelle, cette agence concernera le Grand Est et l'ensemble de ses voisins frontaliers, dans une perspective à 360°. En matière transfrontalière, elle se traduira par une plateforme de mutualisation des moyens existants (en particulier la Task Force Frontaliers 3.0 et Frontaliers Grand Est).

### 2. Adopter une stratégie commune de préservation de la main d'œuvre

Le CESER appelle à développer **une stratégie commune de préservation de la main d'œuvre**. Cela passe notamment par l'adoption d'une stratégie commune en matière de formation continue et par la mise en œuvre de l'accord-cadre sur la formation professionnelle transfrontalière en Grande Région. La création de centres de formation transfrontaliers doit également être encouragée.

### 3. Interconnecter les portails de formation continue de la Grande Région

Le CESER recommande **l'interconnexion des portails de formation continue** existant dans la Grande Région afin d'améliorer la transparence et la visibilité des offres. Cette évolution pourrait s'effectuer dans le cadre du programme Interreg VI A Grande Région.

### 4. Créer un fonds transfrontalier de solidarité

Le CESER appelle à la **création d'un fonds transfrontalier de solidarité** à l'échelle de la Grande Région. Financé par des acteurs publics (Union Européenne, Etat français, Région Grand Est, Grand-Duché du Luxembourg, Land de Sarre, Land Rhénanie-Palatinat, Wallonie) et privés (multinationales présentes dans la Grande Région, entreprises volontaires au titre d'un mécénat transfrontalier), ce fonds aiderait à absorber les écarts de rémunération et permettrait ainsi d'améliorer au quotidien les droits et conditions de vie des travailleurs de la Grande Région. Il pourrait ensuite, en fonction de son bilan-évaluation, être étendu au Rhin supérieur.

### 5. Harmoniser les seuils fiscaux de télétravail

Le CESER demande à la Région Grand Est de peser dans les commissions intergouvernementales en vue d'une **harmonisation progressive des seuils fiscaux de télétravail**.



**Patrice HARSTER**  
Président de la Commission  
Coopérations transfrontalières  
et relations internationales



**Pascal DEBAY**  
Rapporteur de la Commission  
Coopérations transfrontalières  
et relations internationales